Mise en disponibilité, réaffectation et emploi vacant : mode d'emploi

Dans le cadre de la préparation des mises en dispo/réaffectations de septembre, les écoles disposent de plusieurs outils informatiques.

Ce sont principalement :

- le **module Capital-périodes de ProEco** qui permet de calculer le capital-période disponible pour l'école, associé au **logiciel Entité** qui permet d'organiser la répartition du reliquat et autres pourcentage de zone
- les **documents Annexes 7/04 et 7/04bis** dans ProEco, qui permettent d'obtenir une vue précise sur le capital-périodes "consommé" par les fonctions enseignants
- le **Logiciel Ancienneté**, qui permet de calculer les différentes anciennetés et protections
- les **tableaux Dispo/Réaf et Emplois Vacants** (DiReVa) de ProEco, qui permettent de synthétiser les informations à transmettre à l'ORCE

Voici comment et pour quelle tâche utiliser ces outils. La colonne "Outil" fait référence aux explications détaillées fournies en annexe pour certains points.

Phase	Tâche	Outil
A Calcul du capital-périodes	Sur base des populations primaires validées du 15/1, le calcul du capital-périodes pour septembre est effectué	Module Cap-pér voir Annexe 1
	Une répartition entité est effectuée	Logiciel Entité
B Etablissement du nombre d'emplois vacants OU de mises en dispo	En sortant les documents 7/04 et 7/04bis de ProEco et en les comparant aux calculs CP ci-dessus, on établit la différence entre le capital-périodes disponible et consommé. Ceci permet de constater s'il y a des emplois vacants OU des mises en dispo à effectuer.	Annexe 7/04 voir Annexes 2 et 3
	Nb : s'il y a augmentation d'emploi en capital-périodes, on encode cet emploi en "enseignant à désigner". On encode les fins de carrière (DPPR demandées en juin, pension, …)	ProEco
C Si DISPO : Classement des MDP à mettre en dispo	En cas de mise en dispo, on calcule l'Ancienneté de Service/Dispo des "jeunes définitifs".	Logiciel Ancienneté voir Annexe 4
	On encode leur mise en dispo dans les absences de ProEco	ProEco
D Si EV : Détermination des emplois vacants	On détermine les emplois définitivement et temporairement vacants. On encode les interruptions de carrière, les congés mission (demandés entre juin et août…). Les remplacements à prévoir sont encodés sur l'"enseignant à désigner"	Annexe 7/04 voir Annexe 5
E Si EV : Calcul de la protection des temp/EV	On calcule la protection d'emploi des temporaires du PO dans le Logiciel Ancienneté (calculs verts) Ces données seront intégrées dans tableau EV	Logiciel Anciennetés voir Annexe 6
F Si EV : Utilisation des EV par prioritaires	Conformément à l'ordre de dévolution (article 29 quater), le cas échéant, on encode dans les fonctions de ProEco : les réaffectations opérées par le PO, les reconductions de réaffectation, les MDP affectés en Art 18 et violence	ProEco
G Réaffectation ORCE	On sort la liste des Dispo/Réaf et la liste des emplois vacants pour transmettre ces tableaux DiReVa à l'ORCE	Tableaux DiReVa
H Affectation des emplois restés vacants	Après le retour d'info de l'ORCE concernant les réaffectations ORCE dans le PO, on "confirme" l'utilisation des emplois restés vacants suivant le "classement des temporaires PO"	voir Annexe 8
I Affectation des emplois aux prioritaires Entité	S'il reste encore des emplois vacants, on fait appel au classement des prioritaires Entité	

Autres liens utiles des pages "Fondamental" du site www.infodidac.be :

- Vade mecum Enseignants ProEco
- Mode Emploi DiReVa
- Présentation DiReVa
- Exemples Encodage Dispo Réaf

Mise en disponibilité, réaffectation et emploi vacant.

Préalables :
- Proeco parfaitement complété et donc en ordre au niveau des élèves et des enseignants.
- Travailler sur l'année scolaire concernée (à titre d'exemple, en juin 2007, on travaille sur 07/08).

1. Calcul du capital périodes pour septembre

2. Par les 7/04 et 7/04bis, vérifier si l'encodage des fonctions et absences est correct au 31/08/

3. Comparer les 7/04 et 7/04 bis avec l'utilisation du capital périodes

4. Si mise en dispo dans une fonction, recherche du membre du personnel concerné

5. Détermination des emplois définitivement vacants, et des emplois devenus vacants par congé d'un définitif (15 semaines ou plus)

6. Affectation des différents types d'emplois vacants aux membres du personnel, selon leurs priorités respectives (réaffectation interne, reconduction de réaffectation, prioritaire PO protégé, articles 18 & 19)

7. Communication des emplois restés vacants de 15 semaines ou plus à l'Entité (OrCE), en vue d'une éventuelle réaffectation au sein de l'Entité.
Le cas échéant : réaffectation

8. Affectation des différents types d'emplois restés vacants aux membres du personnel, selon leurs priorités au sein du PO (groupe 1, groupe 2).

9. Communication des emplois restés vacants de 15 semaines ou plus à l'Entité,en vue d'une éventuelle affectation à un membre du personnel prioritaire entité.
Le cas échéant : engagement

1. Calcul du capital périodes pour septembre

1. Placez-vous dans la bonne année scolaire

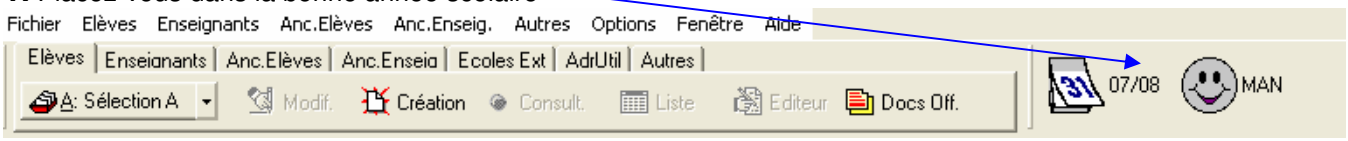

2. Elèves/Utilitaires/Calcul du Capital Périodes

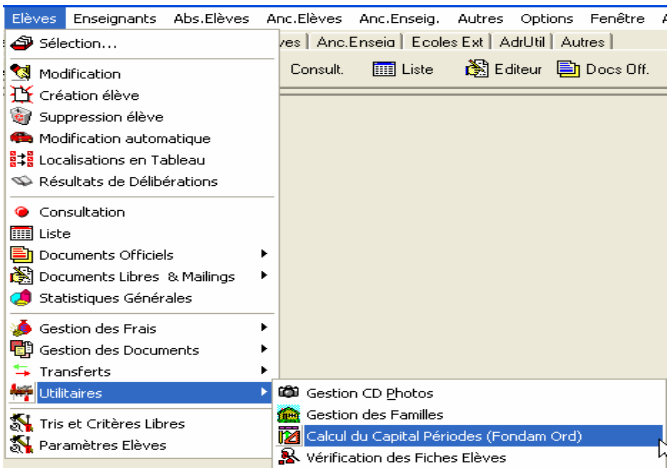

3. Choisissez ce que vous désirez faire (ce sera sans doute "Compter")

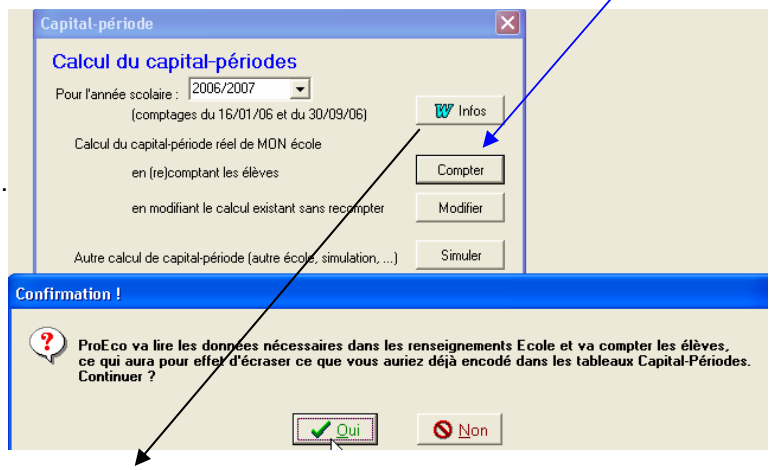
Capital-période
Calcul du capital-périodes
Pour l'année scolaire : 2006/2007
(comptages du 16/01/06 et du 30/09/06)
Infos
Calcul du capital-période réel de MON école
en (re)comptant les élèves
Compter
en modifiant le calcul existant sans recompter
Modifier
Autre calcul de capital-période (autre école, simulation, ...)
Simuler
Confirmation !
ProEco va lire les données nécessaires dans les renseignements Ecole et va compter les élèves, ce qui aura pour effet d'écraser ce que vous auriez déjà encodé dans les tableaux Capital-Périodes. Continuer ?
Oui
Non

Ce bouton vous donne accès à une aide; il vous est fortement conseillé d'imprimer ce fichier.

4. ProEco va chercher tous les renseignements disponibles dans les fiches des élèves et dans les renseignements école.

La fiche se présente sous forme d'un ensemble de tableaux qui sont préparés en fonction des caractéristiques des implantations de l'école (leur nombre et si elle sont isolées).
La présentation suit les grands points de la FE2. Il est recommandé d'agrandir au maximum la fenêtre.

Les cases en **jaune** représentent les données qu'il y a moyen d'encoder :
- les cases en **jaune pâle** sont des données qui sont reprises des informations contenues dans la base de données de ProEco (comptages, …)
- les cases en **jaune foncé** sont les données non retrouvées dans ProEco et que l'utilisateur doit encoder lui-même.
- Les cases en **blanc** sont des données calculées (totaux, calculs de périodes, …)
- Lorsqu'un changement est opéré dans une case jaune, ProEco met en **vert** toutes les données qui sont modifiées à cause de ce changement. Cela permet à l'utilisateur de voir quelle conséquence le nouveau nombre a sur le capital-période.

5. ***Il est nécessaire de vérifier ces renseignements.*** Munissez-vous pour cela du rapport de la vérification du comptage des élèves au 15/01.

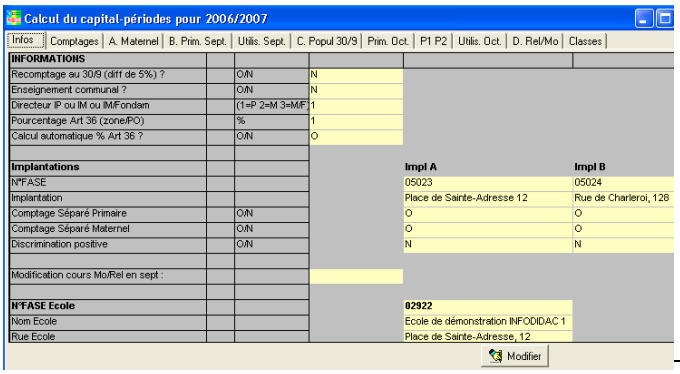
Calcul du capital-périodes pour 2006/2007
Infos Comptages A. Maternel B. Prim. Sept. Utils. Sept. C. Popul 30/9 Prim. Oct. P1 P2 Utils. Oct. D. Rel/Mo Classes
INFORMATIONS
Recomptage au 30/9 (diff de 5%) ? O/N N
Enseignement communal ? O/N N
Directeur IP ou IM ou IM/Fondam (1=P 2=M 3=M/F) 1
Pourcentage Art 36 (zone/PO) % 1
Calcul automatique % Art 36 ? O/N O
Implantations Impl A Impl B
N°FASE 05023 05024
Implantation Place de Sainte-Adresse 12 Rue de Charleroi, 128
Comptage Séparé Primaire O/N O O
Comptage Séparé Maternel O/N O O
Discrimination positive O/N N N
Modification cours Mo/Rel en sept :
N°FASE Ecole 02922
Nom Ecole Ecole de démonstration INFODIDAC 1
Rue Ecole Place de Sainte-Adresse, 12
Modifier

- Vérification de l'onglet "Infos" Les zones jaunes sont modifiables.

Le bouton "Modifier" vous permet d'effectuer les corrections si nécessaires.

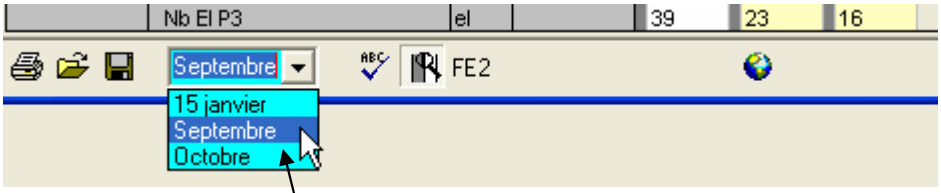

6. Choisissez Septembre

7. Procédez par ordre chronologique ; vérifiez et/ou complétez **chaque** onglet.

Sous l'onglet « Comptage » :

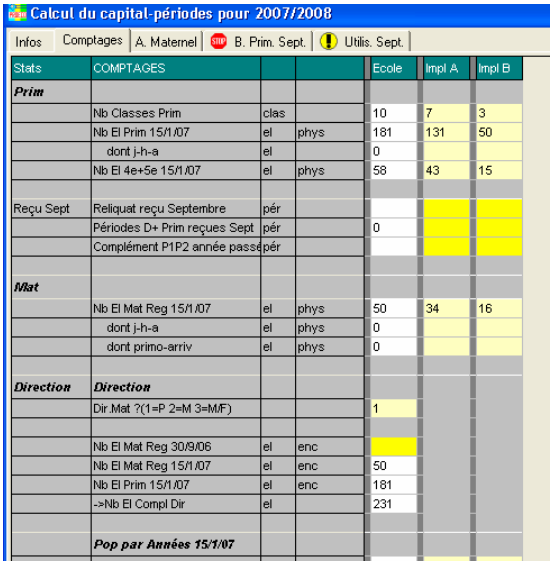

Stats	COMPTAGES			Ecole	Impl A	Impl B
Prim						
	Nb Classes Prim	clas		10	7	3
	Nb El Prim 15/1/07	el	phys	181	131	50
	dont j-h-a	el		0		
	Nb El 4e+5e 15/1/07	el	phys	58	43	15
Reçu Sept	Reliquat reçu Septembre	pér				
	Périodes D+ Prim reçues Sept	pér		0		
	Complément P1P2 année passé	pér				
Mat						
	Nb El Mat Reg 15/1/07	el	phys	50	34	16
	dont j-h-a	el	phys	0		
	dont primo-arriv	el	phys	0		
Direction	*Direction*					
	Dir.Mat ?(1=P 2=M 3=M/F)			1		
	Nb El Mat Reg 30/9/06	el	enc			
	Nb El Mat Reg 15/1/07	el	enc	50		
	Nb El Prim 15/1/07	el	enc	181		
	->Nb El Compl Dir	el		231		
	Pop par Années 15/1/07					

Ne pas oublier :

- Le D+ reçu pour septembre prochain
- Complément P1/P2 que vous avez reçu cette année et qui sera le même pour septembre de l'année prochaine.
- Le nombre d'élèves maternelles au 30/09

Attendre le résultat des négociations en conseil d'entité pour compléter :
Le reliquat que l'entité a décidé de vous octroyer pour septembre *(suite aux différentes négociations, cette case sera à modifier)* *

Sous l'onglet « B.Prim.Sept »

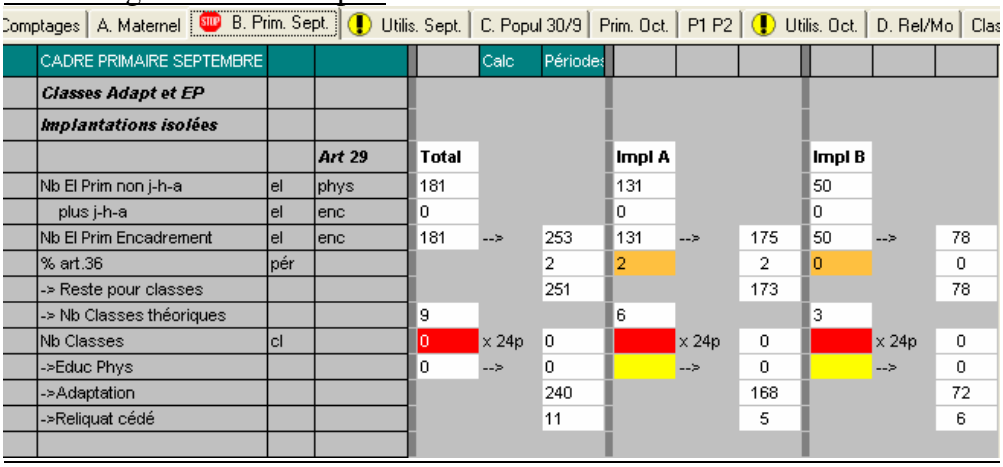

CADRE PRIMAIRE SEPTEMBRE			Calc	Périodes							
Classes Adapt et EP											
Implantations isolées											
		Art 29	**Total**			**Impl A**			**Impl B**		
Nb El Prim non j-h-a	el	phys	181			131			50		
plus j-h-a	el	enc	0			0			0		
Nb El Prim Encadrement	el	enc	181	-->	253	131	-->	175	50	-->	78
% art.36	pér				2	2		2	0		0
-> Reste pour classes					251			173			78
-> Nb Classes théoriques			9			6			3		
Nb Classes	cl		0	x 24p	0		x 24p	0		x 24p	0
->Educ Phys			0	-->	0		-->	0		-->	0
->Adaptation					240			168			72
->Reliquat cédé					11			5			6

- Comme ci-dessus, compléter, absolument, les champs rouges (nombre de classes) et, éventuellement, les champs jaune foncé des données propres à votre école (périodes ALE, classe passerelle).
- Attendre le résultat des négociations en PO, conseil d'entité et conseil de zone pour compléter l'apport « article 37 » et/ou « article 36 » *

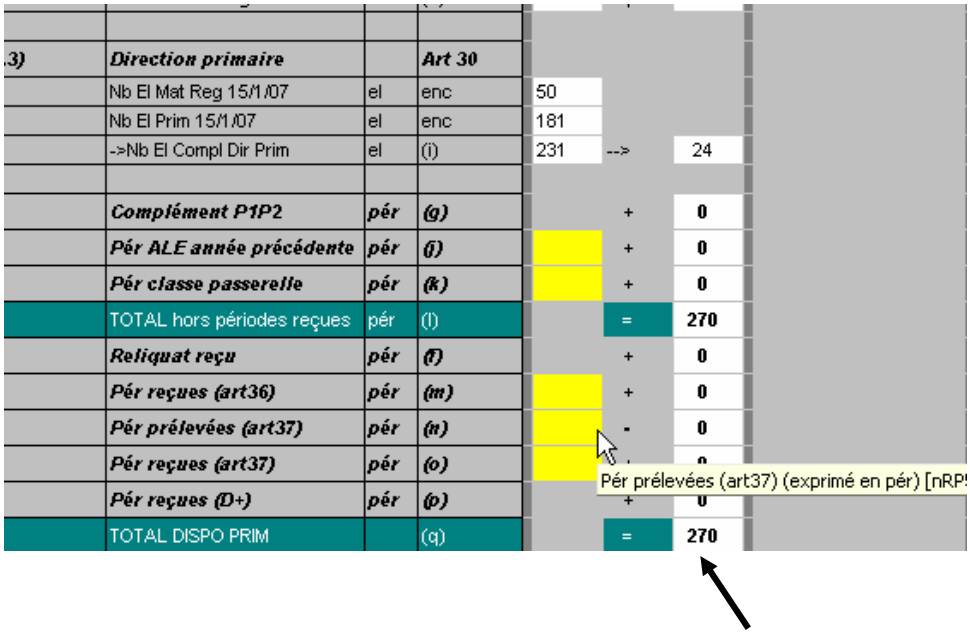

.3)	***Direction primaire***		***Art 30***			
	Nb El Mat Reg 15/1/07	el	enc	50		
	Nb El Prim 15/1/07	el	enc	181		
	->Nb El Compl Dir Prim	el	(i)	231	-->	24
	Complément P1P2	***pér***	***(g)***		+	**0**
	Pér ALE année précédente	***pér***	***(j)***		+	**0**
	Pér classe passerelle	***pér***	***(k)***		+	**0**
	TOTAL hors périodes reçues	pér	(l)		=	**270**
	Reliquat reçu	***pér***	***(f)***		+	**0**
	Pér reçues (art36)	***pér***	***(m)***		+	**0**
	Pér prélevées (art37)	***pér***	***(n)***		-	**0**
	Pér reçues (art37)	***pér***	***(o)***			
	Pér reçues (D+)	***pér***	***(p)***		+	**0**
	TOTAL DISPO PRIM		(q)		=	**270**

Pér prélevées (art37) (exprimé en pér) [nRP

Votre capital périodes disponible devient progressivement celui-ci.
Il faudra penser à y ajouter les périodes de « compensation de Religion »

Retour

2. Par les 7/04 et 7/04bis, vérifier si l'encodage des fonctions et absences est correct au 31/08

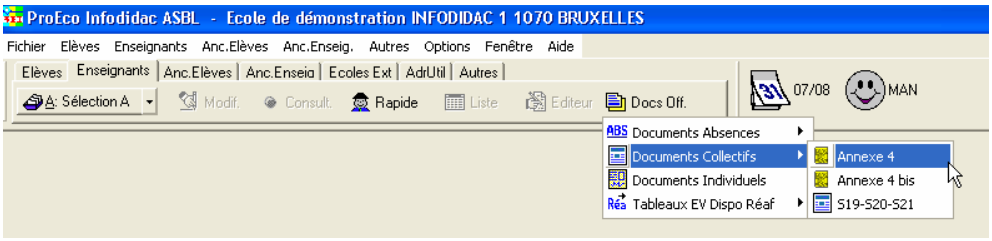

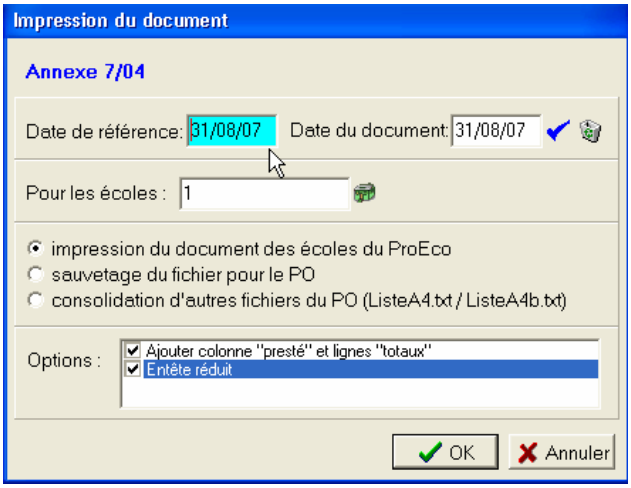

Prendre comme date de référence le 31/08/07 et cocher les options proposées comme ci-dessous.

Constatons que nos **encodages** sont **corrects**

B) Classes primaires

1	CRUPET Serge	1-651107-0576		D		HC	1	24	24
2	FINGUET Renauld	1-670421-0174		D		HC	1	24	24
3	GERMAN Luc	1-510926-0573		D		HC	1	24	24
4	BATTIAUX Marthe	2-570929-0301		D		HC	1	18p Congé Prest.Réd.Rais.Familiale[70] du 01.03.07 au 28/02/08 24	6
5	BEDOR Claire	2-620428-0365		D		HC	1	24	24
6	BOGAERT Axelle	2-770407-0442		D		HC	1	24	24
7	BRONSIN Isabelle	2-651018-0172		D		HC	1	24	24
8	FICALUT Eve Lyne	2-701209-0450		D		12	1	12	12
9	HUBIN Catherine	2-730825-0357		D		HC	1	24	24
10	SAUSSEZ Fabienne	2-680926-0173		D		HC	1	24	24
11	ZNAMONSKY Nathalie	2-620222-0714		D		HC	1	24	24
								Total Primaire Définitifs 252	234
								TOTAL Primaire 252	**234**

C) Classes maternelles

1	HÉRODE Véronique	2-640314-0573		D		HC	1	26	26
2	MARCHAND Sophie	2-690305-0166		D		HC	1	26	26
3	MONNON Pascaline	2-630430-0522		D		HC	1	26	26
4	PIERRET Brigitte	2-601017-2006		D		13	1	13	13
								Total Maternel Définitifs 91	91
								TOTAL Maternel 91	**91**

puisque aucun temporaire n'apparaît à ce moment sur les 7/04 , alors que tous les définitifs apparaissent bien.

Retour

3. Comparer les 7/04 et 7/04 bis avec l'utilisation du capital périodes

B) Classes primaires

1 CRUPET Serge	1-651107-0576		D		HC		1		24	24
2 FINGUET Renauld	1-670421-0174		D		HC		1		24	24
3 GERMAN Luc	1-510926-0573		D		HC		1		24	24
4 BATTIAUX Marthe	2-570929-0301		D		HC		1	18p Congé Prest.Réd.Rais.Familiale[70] du 01/03/07 au 28/02/08	24	6
5 BEDOR Claire	2-620428-0365		D		HC		1		24	24
6 BOGAERT Axelle	2-770407-0442		D		HC		1		24	24
7 BRONSIN Isabelle	2-651018-0172		D		HC		1		24	24
8 FICALUT Eve Lyne	2-701209-0450		D		12		1		12	12
9 HUBIN Catherine	2-730825-0357		D		HC		1		24	24
10 SAUSSEZ Fabienne	2-680926-0173		D		HC		1		24	24
11 ZNAMONSKY Nathalie	2-620222-0714		D		HC		1		24	24
								Total Primaire Définitifs	252	234
								TOTAL Primaire	**252**	**234**

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ORDINAIRE ANNEE SCOLAIRE : 2006/2007

Fonction :**Maître d'Education Physique** **31/08/07**

Ecole(s) : **1: Ecole Fondamentale LIBRE SUBVENTIONNEE Place de Sainte-Adresse, 12 à 1070 BRUXELLES (ANDERLECHT)**

NOM et PRENOM	MATRICULE ou DATE NAIS.	Sit	Hor	Sub	PO	Rem	Pr.	Eco	Observations	CP	Presté
1	2	3	4	5	6	6bis	7	8	9		
1 BELVAUX Christophe	1-680123-0438	D	3	3				1		3	3
2 CHOONJANS Marc	1-601122-0247	D	17	17				1		17	17
									Total ME Définitifs	20	20
									TOTAL ME	**20**	**20**

Fonction :**Maître de Seconde Langue** **31/08/07**

Ecole(s) : **1: Ecole Fondamentale LIBRE SUBVENTIONNEE Place de Sainte-Adresse, 12 à 1070 BRUXELLES (ANDERLECHT)**

NOM et PRENOM	MATRICULE ou DATE NAIS.	Sit	Hor	Sub	PO	Rem	Pr.	Eco	Observations	CP	Presté
1	2	3	4	5	6	6bis	7	8	9		
1 HATERT Sylvie-Anne	2-620425-0288	D	6	6				1		6	6
									Total ML Définitifs	6	6
									TOTAL ML	**6**	**6**

Le total des périodes utilisées par les enseignants définitifs dans les différentes fonctions, comparé au capital périodes disponible (voir 1) **nous indique le nombre de périodes définitivement vacantes, OU le nombre de périodes à mettre en disponibilité**.

Dans notre exemple :

Capital périodes disponible : 270 périodes
Capital périodes utilisé par les définitifs : 252 + 20 + 6 = 278 périodes !
Conclusion, il faudra donc mettre en disponibilité pour 8 périodes.

* C'est ici que les négociations PO / entité / zone pourraient vous aider en vous attribuant des périodes supplémentaires. Dans ce cas, il faudra retourner compléter les onglets « comptage » et « B.Prim.Sept »

Attention, il faut aussi comptabiliser les heures consacrées à la religion ; celles-ci pouvant être, soit prestées par maître spécial, soit par des instituteurs.

Retour

4. Si mise en disponibilité dans une fonction, recherche du membre du personnel concerné

Le logiciel « Anciennetés » va pouvoir nous aider à trouver le membre du personnel prestant dans la fonction qui a la plus petite ancienneté de service au sein de votre école (c'est celui-là qui devra être mis en dispo).

1. Il est nécessaire d'avoir encodé toutes les fonctions des enseignants, y compris les fonctions prestées hors de l'école. (La fiche « Comment 34 » sur le site www.infodidac.be peut vous aider pour ces encodages »)

2. Dans Proeco :
   - Sélectionnez tous les enseignants
   - Effectuez le transfert vers le logiciel anciennetés en choisissant la sélection active et en n'oubliant pas de cocher « Ecraser contenu déjà envoyé » et « Avec hors école »

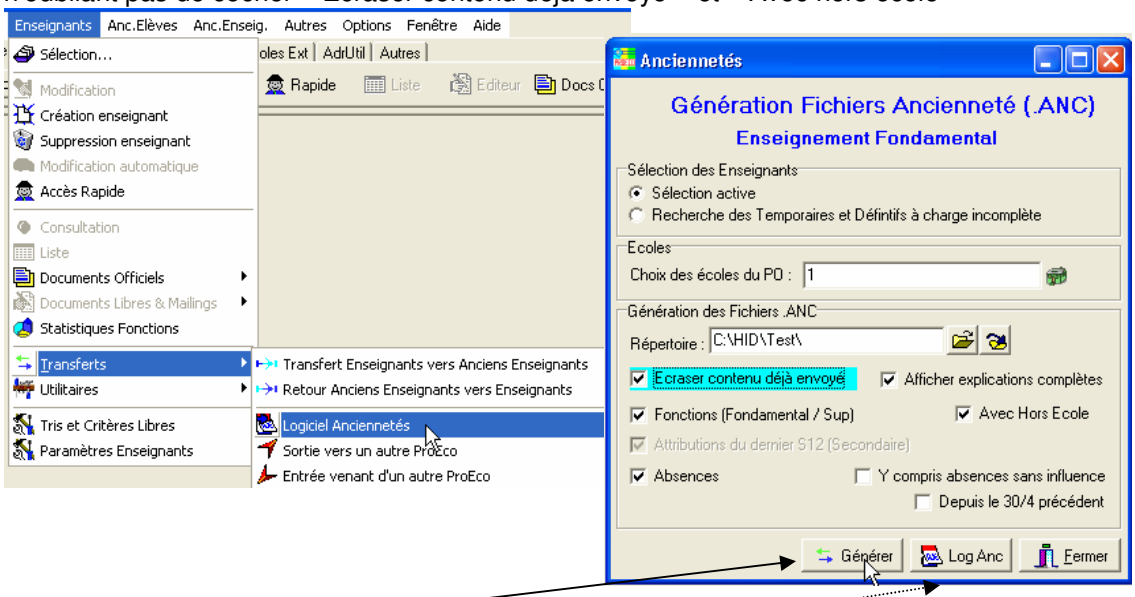

- Générez
- Ouvrez le logiciel « Anciennetés »

3. Dans le logiciel « Anciennetés »

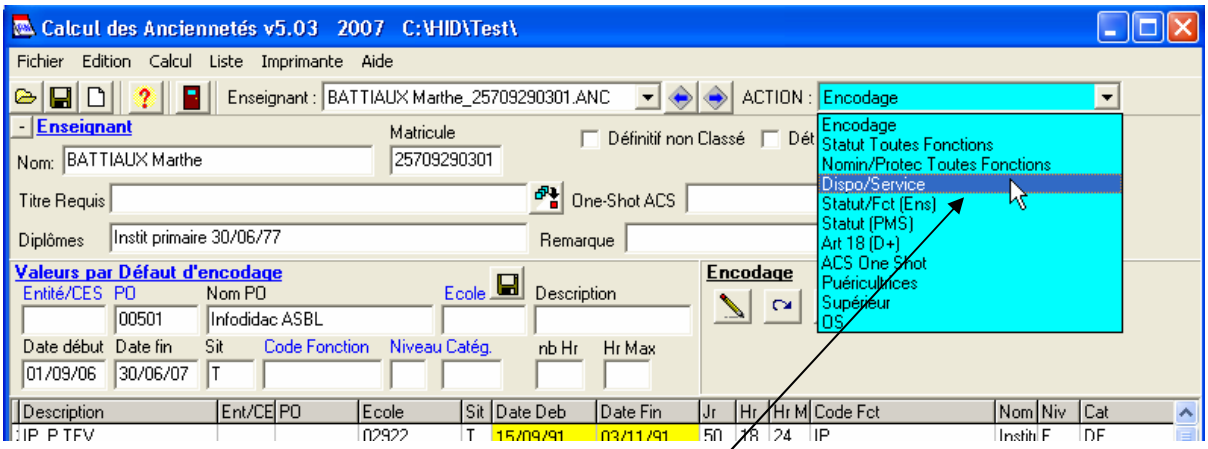

Choisissez l'option Dispo/Service

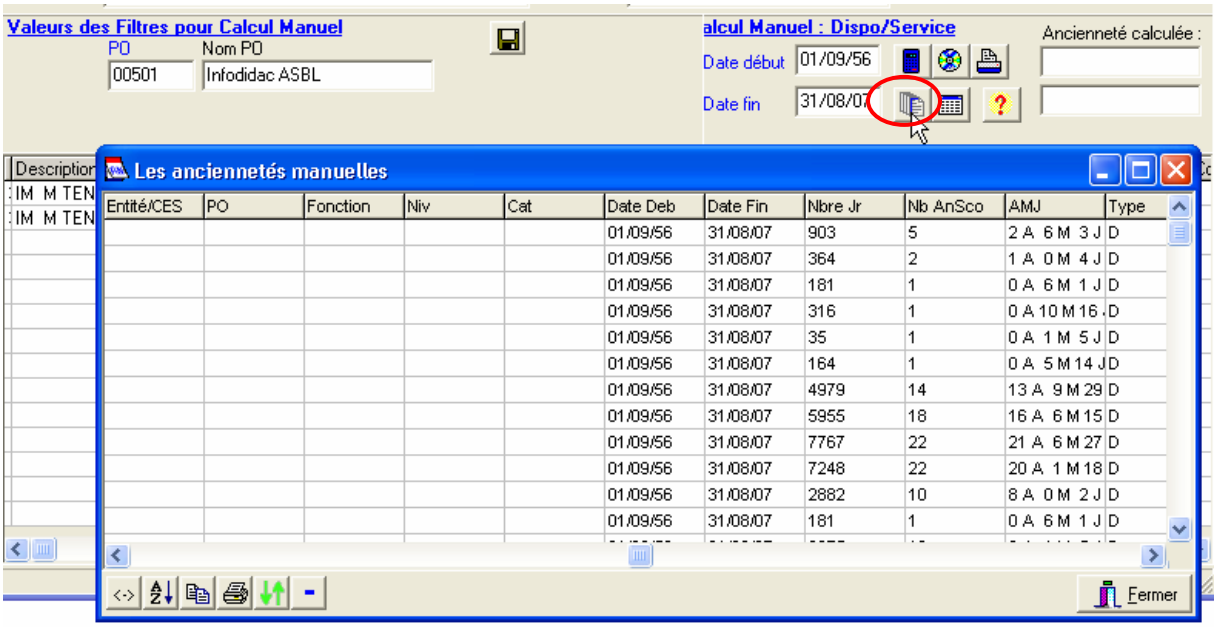
Valeurs des Filtres pour Calcul Manuel
PO
Nom PO
00501
Infodidac ASBL
alcul Manuel : Dispo/Service
Ancienneté calculée :
Date début
01/09/56
Date fin
31/08/07
Description
IM M TEN
IM M TEN
Les anciennetés manuelles
Entité/CES
PO
Fonction
Niv
Cat
Date Deb
Date Fin
Nbre Jr
Nb AnSco
AMJ
Type
01/09/56 31/08/07 903 5 2 A 6 M 3 J D
01/09/56 31/08/07 364 2 1 A 0 M 4 J D
01/09/56 31/08/07 181 1 0 A 6 M 1 J D
01/09/56 31/08/07 316 1 0 A 10 M 16 J D
01/09/56 31/08/07 35 1 0 A 1 M 5 J D
01/09/56 31/08/07 164 1 0 A 5 M 14 J D
01/09/56 31/08/07 4979 14 13 A 9 M 29 J D
01/09/56 31/08/07 5955 18 16 A 6 M 15 J D
01/09/56 31/08/07 7767 22 21 A 6 M 27 J D
01/09/56 31/08/07 7248 22 20 A 1 M 18 J D
01/09/56 31/08/07 2882 10 8 A 0 M 2 J D
01/09/56 31/08/07 181 1 0 A 6 M 1 J D
Fermer

En cliquant sur la 4ième icône, vous obtenez le calcul des anciennetés dans laquelle vous pouvez repérer le ou les définitifs qui ont la plus petite ancienneté de service.

Retour

5. Détermination des emplois définitivement vacants, et des emplois devenus vacants par congé d'un définitif (15 semaines ou plus)

Recherche des emplois définitivement vacants
Le total des périodes utilisées par les enseignants définitifs dans les différentes fonctions, comparé au capital période disponible (voir 1) **nous indique le nombre de périodes définitivement vacantes, ou le nombre de périodes à mettre en disponibilité.**

Il sera intéressant de noter ces périodes vacantes par fonction

Recherche des périodes temporairement vacantes
Celles-ci seront de trois types selon la longueur du remplacement
- remplacement d'une année complète
- remplacement de 15 semaines ou plus mais moins qu'une année
- remplacements de moins de 15 semaines (TENC)

Ces périodes temporairement vacantes pourront être déterminés par la lecture des annexes 7/04 et 7/04bis, après avoir encodé les différents congés demandés par les définitifs.

B) Classes primaires

1	CRUPET Serge	1-651107-0576		D		HC		1	24p Congé Organisation Jeunesse[37] du 01/09/07 au 31/08/09	24	0
2	FINGUET Renauld	1-670421-0174		D		HC		1		24	24
3	GERMAN Luc	1-510926-0573		D		HC		1		24	24
4	BATTIAUX Marthe	2-570929-0301		D		HC		1	18p Congé Prest.Réd.Rais.Familiale[70] du 01/03/07 au 28/02/08	24	6
5	BEDOR Claire	2-620428-0365		D		HC		1		24	24
6	BOGAERT Axelle	2-770407-0442		D		HC		1		24	24
7	BRONSIN Isabelle	2-651018-0172		D		HC		1	24p Dispo Conv.Pers.[07] du 01/09/07 au 31/08/08	24	0
8	FICALUT Eve Lyne	2-701209-0450		D		12		1		12	12
9	HUBIN Catherine	2-730825-0357		D		HC		1	Congé Ecartement[CECAR] du 01/09/07 au 30/03/08	24	0
10	SAUSSEZ Fabienne	2-680926-0173		D		HC		1		24	24
11	ZNAMONSKY Nathalie	2-620222-0714		D		HC		1		24	24
									Total Primaire Définitifs	252	162
									TOTAL Primaire	**252**	**162**

La colonne de droite de l'annexe 7/04(bis) indique les heures qui seront effectivement prestées.
La différence entre les deux colonnes indique donc les heures « à remplacer ».

Retour

6. Affectation des différents types d'emplois vacants aux membres du personnel, selon leurs priorités respectives (réaffectation interne, reconduction de réaffectation, prioritaire PO protégé, articles 18 & 19)

Sur une sélection des membres du personnel NON DEFINITIFS,

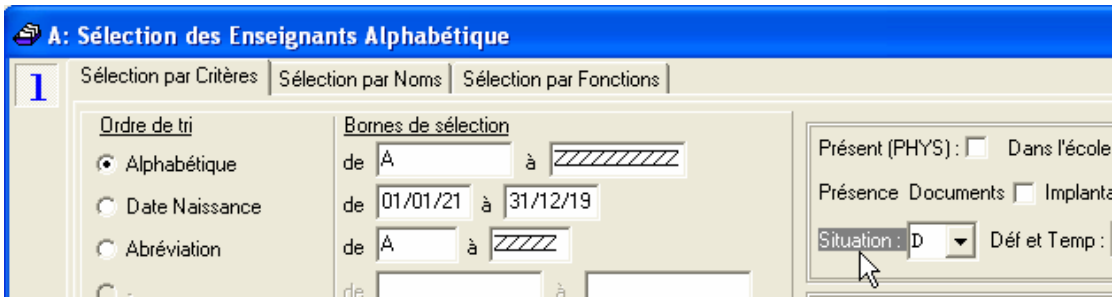

Transférer, vers le logiciel ancienneté,

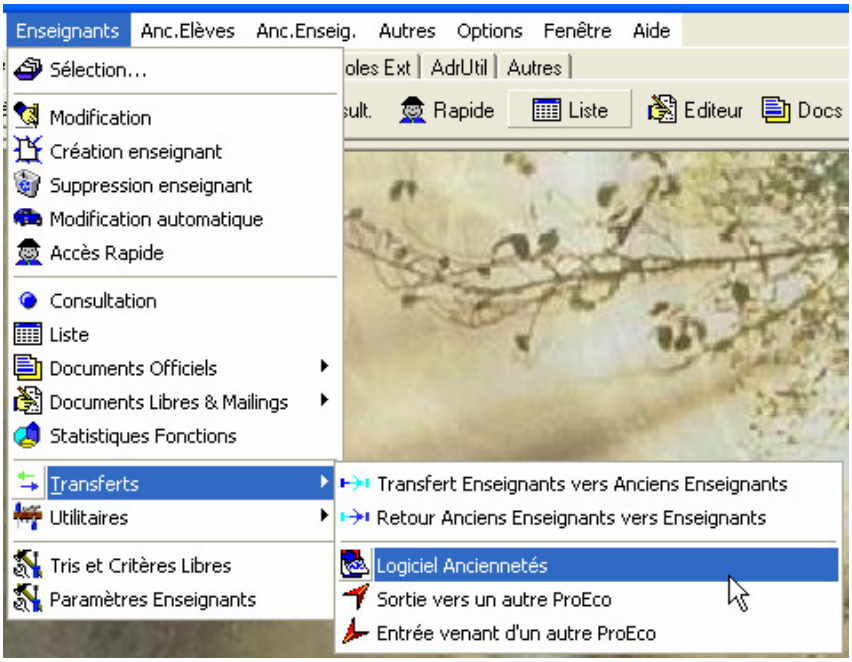

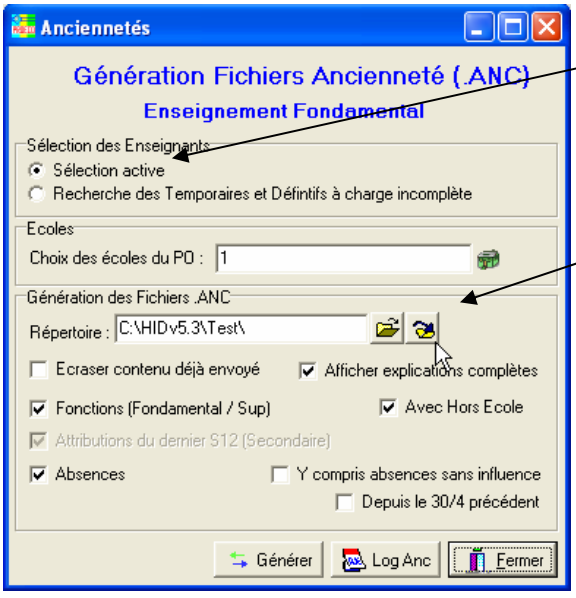

la sélection active,

après avoir ouvert

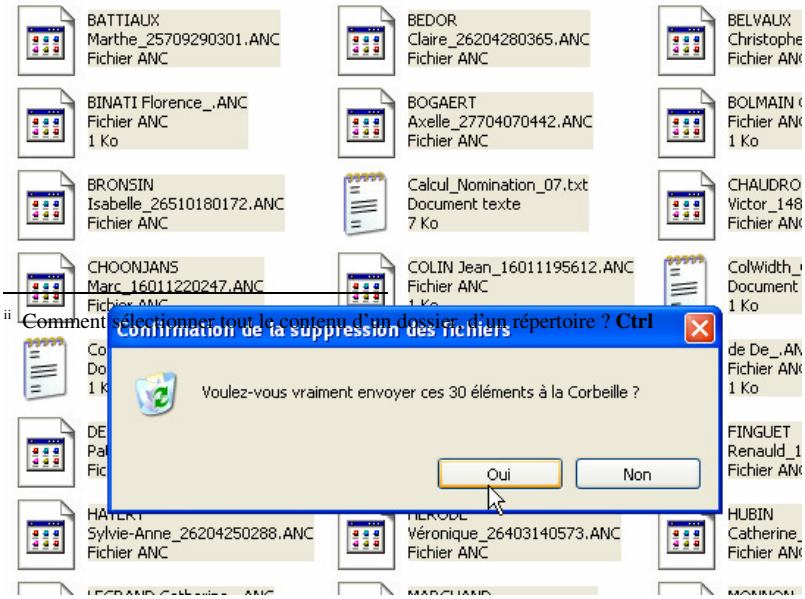

et vidé le répertoire « test » de tout son contenu.

[ii] Comment sélectionner tout le contenu d'un dossier, d'un répertoire ? **Ctrl**

Puis, "Générer", ensuite "Log Anc"

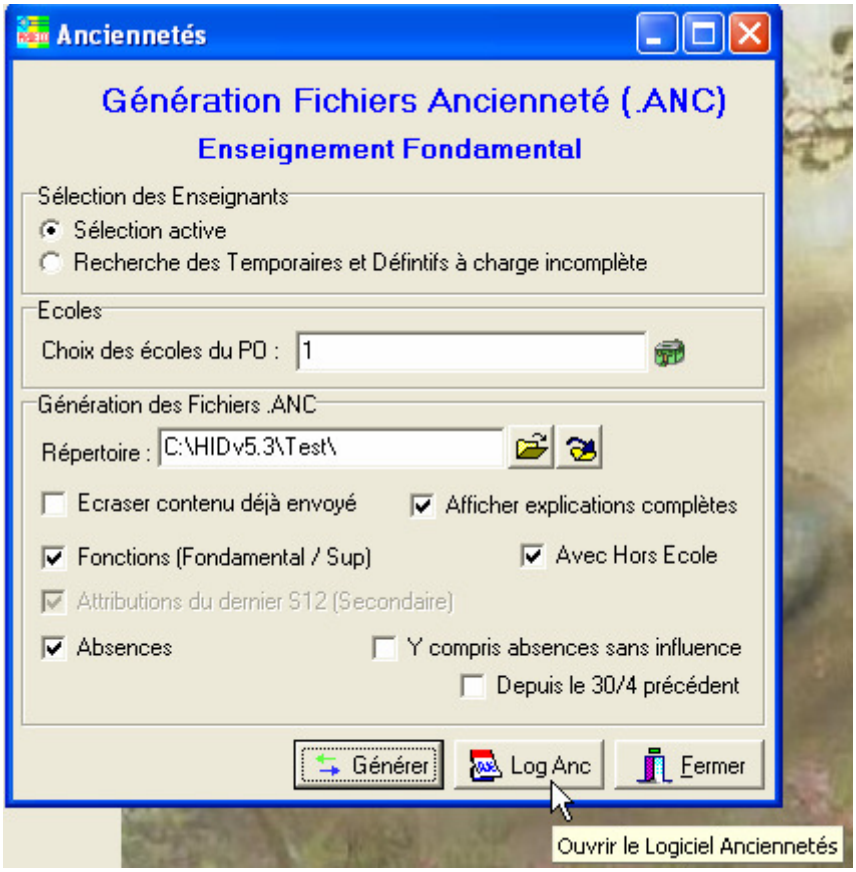

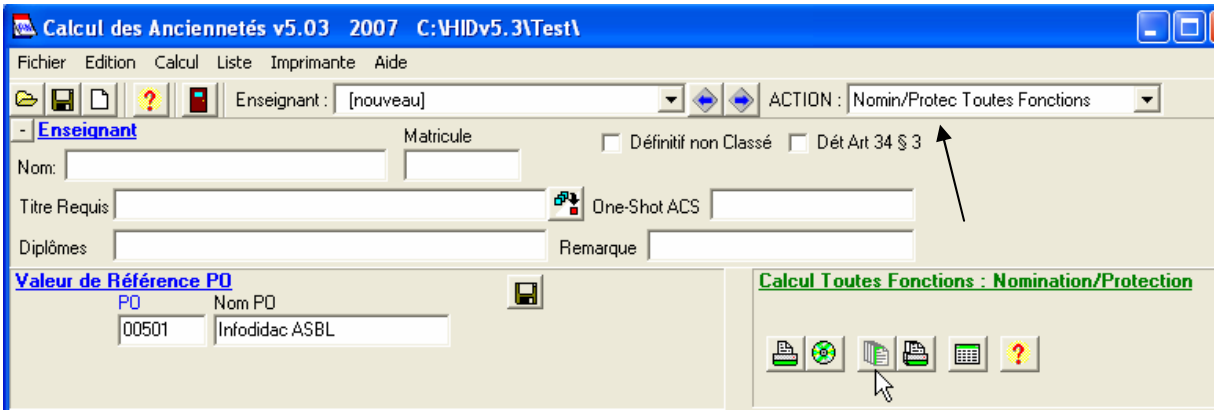

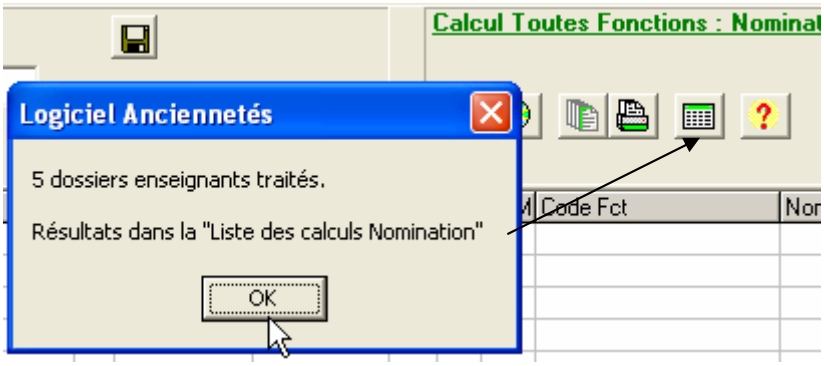

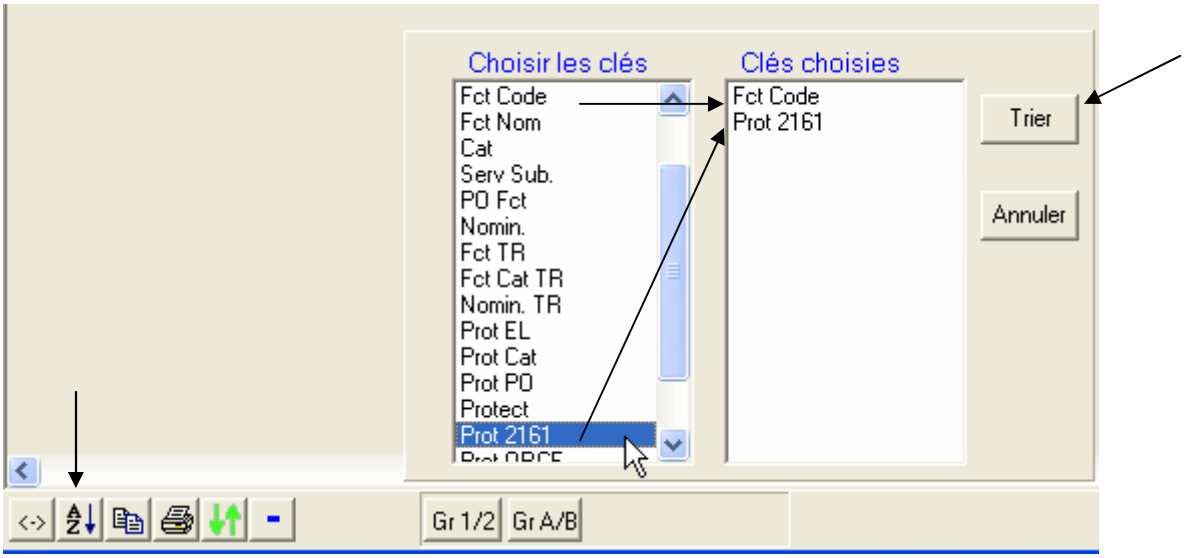

	Prot 2161	Prot ORCE
	2259 j / 7 a	ORCE OUI
	360 j / 1 a	ORCE NON
	360 j / 1 a	ORCE NON
	90 j / 1 a	ORCE NON

Retour

8. Affectation des différents types d'emplois restés vacants aux membres du personnel, selon leurs priorités au sein du PO (groupe 1, groupe 2).

Reprendre les tableaux définitifs du calcul des anciennetés au 30/04 dernier, et attribuer les emplois restants en respectant les priorités constatées :

→ les membres du personnel repris dans le groupe 1, classement au jour près ;

→ les membres du personnel repris dans le groupe 2, libre choix du PO

Classement des prioritaires par fonction 2007 Page 1

PO : **00501 Infodidac ASBL**

Catégorie Directeur et Enseignants (DE)

Fonction : **IP : Instituteur Primaire** Niveau : **F** Catégorie : **DE**

Groupe : **Gr 1** Dans ce groupe, le PO doit prendre le membre du personnel avec la plus grande ancienneté

Nom Prénom		Jours d'ancienneté	
FICALUT Eve Lyne	27012090450	4663	FCT
REDINGO Nathalie	26612140351	2824	FCT
HUBIN Catherine	27308250357	2189	FCT
NOLFEA Charlotte	27207301182	1800	FCT

Groupe : **Gr 2** Dans ce groupe, le PO peut choisir un membre du personnel.

Nom Prénom		Jours d'ancienneté	
MARTEAU Nathalie	27203276531	626	FCT
VAN HUMB Johann	17211150304	596	FCT

Fonction : **ME : Maître d'Education Physique** Niveau : **F** Catégorie : **DE**

Groupe : **Gr 1** Dans ce groupe, le PO doit prendre le membre du personnel avec la plus grande ancienneté

Nom Prénom		Jours d'ancienneté	
CHOONJANS Marc	16011220247	3723	FCT
BELVAUX Christophe	16801230438	2164	FCT

Retour

Comment faire une sélection inverse ?

Opérer une sélection **classique** sur la situation des membres du personnel :

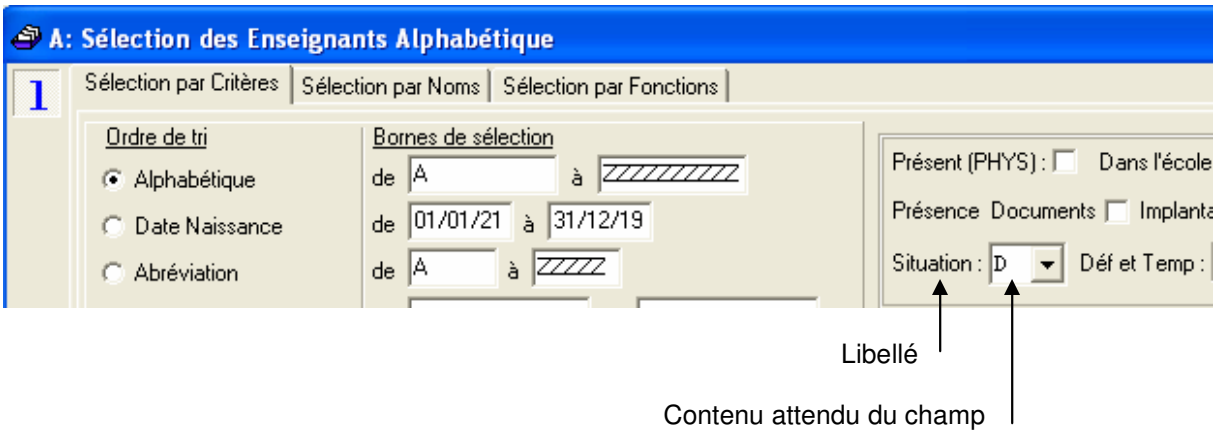

Seront sélectionnés, tous les membres du personnel définitifs (D)

Opérer une sélection **inverse** sur la situation des membres du personnel :

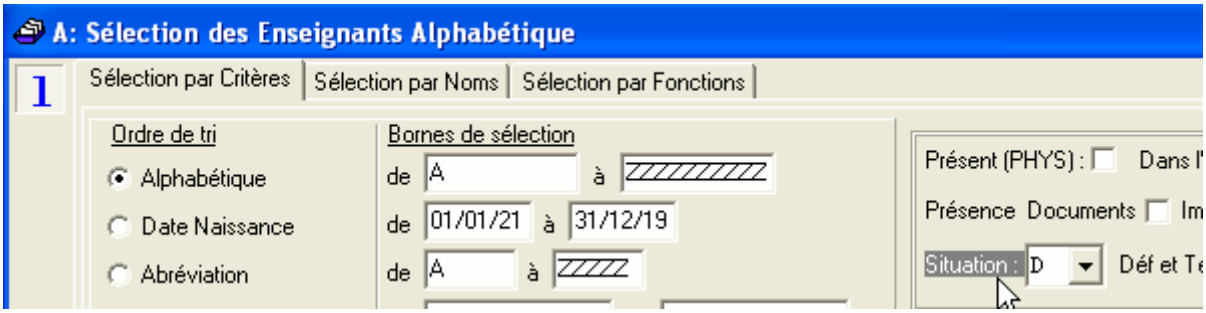

Double clic sur le libellé, celui-ci se surligne.
Seront sélectionnés, tous les membres du personnel NON définitifs

retour

Comment sélectionner tout le contenu d'un dossier, d'un répertoire ?

Ouvrir un répertoire, un dossier, un sous-dossier…

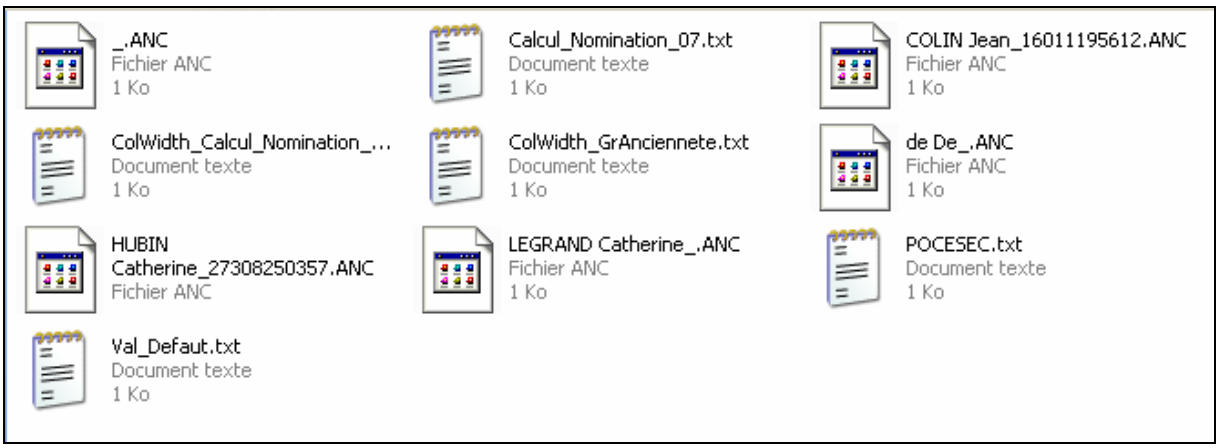

Sur le clavier, taper simultanément **Ctrl** (Control) & **a**

Tous les fichiers contenus dans le répertoire sont sélectionnés !

Vous pouvez, maintenant, les copier, les couper, les supprimer … ENSEMBLE.

retour